



PARTI PRIS

Notes d'analyse

- (i)** « Parti pris » est une note d'analyse sur une question importante ayant trait aux enjeux actuels de l'économie nationale, aux problèmes liés aux politiques économiques, aux effets des dynamiques internationales.
- (ii)** Comme son nom l'indique, « Part pris » traduit une « position », épistémologique, méthodologique ou intellectuelle, propre à l'auteur.
- (iii)** Elle ne reflète pas une « position » de l'AMSE qui, convient-il de le rappeler, est une société savante, pluraliste et ouverte.
- (iv)** Les notes doivent, dès lors, observer les règles en vigueur en matière d'analyse scientifique : rigueur, pertinence, validité.
- (v)** Destinées aux décideurs et, au-delà au public intéressé, elles doivent être rédigées dans un style clair, précis et simple.
- (vi)** Les notes d'analyse ne doivent pas dépasser 5 pages.
- (vii)** Elles font l'objet d'une procédure d'acceptation par le comité directeur de l'AMSE.

PARTI PRIS 13

(28 Avril 2016)

Changements climatiques : s'adapter ! (x)

Michel DAMIAN

Professeur à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble

L'accord de Paris sur les changements climatiques sera officiellement ouvert à la signature ce vendredi 22 avril au siège de l'ONU à New York. Pour entrer en vigueur en 2020, le texte devra être ratifié, accepté ou approuvé d'ici au 17 avril 2017 par 55 pays représentant au moins 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Si ce texte mis au point lors de la COP21 de Paris a engagé une bifurcation – d'une approche « par le haut », du type protocole de Kyoto, au profit d'une approche « par le bas » en termes de promesses de réduction des émissions et de politiques nationales –, il existe un autre tournant majeur et beaucoup moins commenté. Pour la première fois en effet depuis l'engagement des négociations climatiques il y a un peu plus d'un quart de siècle, la question de l'adaptation aux changements climatiques est devenue une priorité pour les États, tout particulièrement pour ceux des pays en développement.

Le Maroc, hôte de la prochaine COP22, a ainsi consacré 64% de ses dépenses climatiques à l'adaptation entre 2005 et 2010 – soit 9 % de ses dépenses globales d'investissement. Un chiffre qui pourrait dépasser les 15 % en 2030.

Le terme « adaptation » apparaît 4 ou 5 fois dans la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (1992), 3 fois dans le Protocole de Kyoto (1997), 11 fois dans l'Accord de Copenhague (2009) et 77 fois dans l'Accord de Paris.

Trop tard pour empêcher le réchauffement

L'objectif « ultime » de la Convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC) était de « stabiliser [...] les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique [...] pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement ».

La confiance initiale, quasi indéfectible, dans les capacités de l'atténuation à éviter le changement climatique, a conduit à appréhender les politiques d'adaptation comme des stratégies pouvant seulement miner les efforts déployés pour organiser au niveau mondial la réduction des émissions.

Les ambitions originelles de la Convention-cadre sont aujourd'hui doublement caduques : il est trop tard pour empêcher « toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique » ; les écosystèmes ne peuvent plus « s'adapter naturellement ».

L'accord de Paris est insuffisant pour réduire rapidement les émissions, loin de la trajectoire permettant de contenir le réchauffement en dessous de l'objectif de 2 °C retenu par les Nations unies. Les 2 °C pourraient d'ailleurs être atteints d'ici à 2030.

Limiter les dégâts

Le dernier rapport des climatologues du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publié en 2013, contenait un message fort, peu commenté à Paris : « La plupart des caractéristiques du changement climatique persisteront pendant de nombreux siècles même si les émissions de CO₂ sont arrêtées ».

Dans une publication récente et fortement commentée, le célèbre climatologue James Hansen et dix-sept de ses collègues, dont la Française Valérie Masson-Delmotte, soutiennent que se limiter à contenir le réchauffement à 2 °C est hautement dangereux : le niveau des océans continuera à monter au cours du siècle. New York, Londres, Rio de Janeiro, Le Caire, Jakarta, Shanghai, pourraient être submergées, contraignant quelque 20 % de la population mondiale à migrer. Le climatologue français Jean Jouzel l'exprime sans détour : « Il est désormais trop tard pour empêcher le réchauffement de notre planète. Mais on peut essayer de limiter les dégâts. » La fabrique narrative de la Conférence de Paris, avec des propos consensuels sur le succès des négociations, a été discrète sur ce message.

La décarbonation sera lente

Après la COP21, l'ambition est de rehausser rapidement, avant 2020, les promesses trop modestes des États. Mais la « décarbonation profonde », c'est-à-dire l'obtention d'un niveau d'émissions proche de zéro, n'est pas attendue avant la seconde moitié de ce siècle. Quand à la neutralité carbone – le stade où les écosystèmes et la technologie permettront d'absorber la totalité des émissions restantes de gaz à effet de serre de source anthropique –, elle est espérée au mieux pour l'après 2100. Durant les onze dernières décennies, de 1990 à 2010, l'intensité carbone de l'offre totale d'énergie primaire a diminué de 40 à 50 % dans les pays développés (environ 60 % en France), mais seulement de 25 % en Chine et de 30 % au plan mondial.

Ces chiffres renseignent sur le rythme lent du processus historique de décarbonation. Est-il possible de faire mieux, plus vite, au cours des décennies qui viennent ? Une seule chose est sûre, la décarbonation sera une bataille difficile. En janvier 2016, au terme d'une enquête auprès d'acteurs français sur les enjeux énergétiques mondiaux, le Conseil français de l'énergie (CFE) note : « Ce qui empêche toujours les dirigeants et experts français de dormir reste, sans ambiguïté, la question du climat ».

Les émissions mondiales de CO₂ se sont élevées à environ 32 milliards de tonnes en 2014. Pour maintenir le réchauffement en dessous de 2 °C, il faudrait des réductions rapides et de grandes ampleurs de ces émissions, ou alors retirer de l'atmosphère 20 milliards de tonnes de CO₂ chaque année de 2020 à 2100. Est-ce réaliste ? Aucune technologie n'est aujourd'hui disponible pour récupérer et stocker de tels volumes.

« Pourra-t-on un jour se passer des combustibles fossiles ? », s'interrogent Thomas Covert, Michael Greenstone et Christopher Knittel dans un récent article publié par le *Journal of Economic Perspectives*. L'exploitation des vastes ressources disponibles (dont certaines ne sont encore ni techniquement ni économiquement récupérables) engagerait l'humanité vers un « futur dystopique » (*dystopian future*), c'est-à-dire au plus haut point dangereux sinon impossible à vivre, avec des températures moyennes qui pourraient augmenter (du fait des seules émissions de CO₂, et donc hors réchauffement engendré par les autres gaz à effet de serre) de 5 à 8 °C.

Des actions fortes

Il ne faut cependant pas minimiser la mise en mouvement des États, des entreprises, des collectivités locales, des groupes issus de la société civile et des communautés. Dans tous les pays grands émetteurs, le mix énergétique, et en particulier électrique, se diversifie, y compris en Chine.

Le pays a ainsi installé en 2015 des dizaines de gigawatts d'éolien et de solaire (les records mondiaux en la matière), avec une diminution de quelque 4 % de sa consommation de charbon, une augmentation de 30 % de la part du nucléaire et d'un peu plus de 3 % pour celle du gaz. Fergus Green et Nicholas Stern soutiennent même que le pic des émissions chinoises de CO₂ pourrait avoir été atteint en 2014, en tout cas advenir bien avant 2025. En Inde, en revanche, la consommation de pétrole décolle : en 2015, elle a plus que doublé par rapport à la décennie précédente.

De ces transformations récentes, il est difficile d'inférer une réduction drastique des émissions au cours des décennies proches. Le hiatus demeure immense entre, d'un côté, les politiques engagées et projetées et, de l'autre, les actes requis – que l'on peine à imaginer – pour stopper rapidement le recours aux fossiles. Il est délicat de mesurer ou d'apprécier des risques qui sont à des échelles de temps et d'espace différentes. Une chose est sûre toutefois : sans actions rapides et absolument radicales, les impacts des changements climatiques anthropiques persisteront et iront croissants des millénaires durant.

La COP21 a bien ouvert l'ère de l'adaptation aux changements climatiques et à leurs irréversibles dommages.

(x) Texte à l'origine publié sur le site *The Conversation*